



HAL
open science

Les enceintes du Néolithique final et du Chalcolithique du Puech Haut (Paulhan, Hérault) : résultats préliminaires

Laurent Carozza, Alain Vignaud, Pascal Druelle, Catherine Georjon, André
Raux

► **To cite this version:**

Laurent Carozza, Alain Vignaud, Pascal Druelle, Catherine Georjon, André Raux. Les enceintes du Néolithique final et du Chalcolithique du Puech Haut (Paulhan, Hérault) : résultats préliminaires. 4ème Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Oct 2000, Nîmes, France. pp.311-318. hal-03091669

HAL Id: hal-03091669

<https://hal.science/hal-03091669>

Submitted on 31 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les enceintes du Néolithique final et du Chalcolithique du Puech Haut (Paulhan, Hérault) : résultats préliminaires

Laurent Carozza*, Alain Vignaud *
avec la collaboration de Pascal Druelle**, Catherine Georjon*** et André Raux**

L'objet de cet article est de brièvement présenter l'opération d'archéologie préventive récemment conduite sur le site du Puech Haut à Paulhan (Hérault). L'ampleur de l'opération, dont les informations issues de la phase terrain sont en cours d'étude, nous contraint à n'exposer ici qu'un aspect particulier du site. Nous nous limiterons, dans cette brève note, à la présentation des divers dispositifs de fossé ceinturant les habitats. Nous nous permettons d'insister sur le caractère partiel et provisoire de cette contribution, dont les conclusions sont susceptibles d'être remises en cause dans un proche avenir. Il s'agit bien là d'une «actualité de la recherche».

1. CIRCONSTANCES DE LA DÉCOUVERTE

Le site néolithique final et chalcolithique du Puech Haut a été mis au jour lors de la campagne de sondage-évaluation réalisée sur le tracé de l'autoroute A75 Pézenas/Clermont l'Hérault (Vignaud 1998). Le gisement se situe dans la moyenne vallée de l'Hérault (fig. 1). Le large couloir créé par le cours d'eau, orienté nord-sud, propose une voie de communication naturelle reliant des unités très différentes.

D'est en ouest, à hauteur de Paulhan, commune sur laquelle se trouve le site, le relief est très similaire sur les deux rives. Ces dernières offrent, d'une manière générale, trois paliers aux altitudes et terroirs différents : les zones basses qui sont des terrasses alluviales aux sols fertiles, le niveau moyen constitué de coteaux animés de bassins versants (talwegs) ou de collines prononcées (Puech) et, en toile de fond, des reliefs plus importants annoncés à l'ouest par les coulées basaltiques de Fontès (piémonts de la Montagne Noire) et à l'est par la terminaison des garrigues de Montpellier, plus sèches et arides. La géographie et la diversité de ce terroir, reliant et proposant des unités bien différentes et, en conséquence, des niches écologiques variées, réunissent de bonnes conditions pour l'occupation humaine. Celle-ci a laissé de nombreuses traces sur l'ensemble du territoire, et cela à des époques très anciennes. Dans un environnement plus proche, le Puech-Haut, situé en rive droi-

te de l'Hérault, se présente sous la forme d'une colline couvrant environ 15 ha, qui culmine à 80 m d'altitude. Ce relief, peu prononcé, date du Miocène. Si les versants est et sud sont peu pentus, les glacis nord et nord-ouest sont plus abrupts ; la roche calcaire et les argiles jaunes affleurant par places. Il semblerait que l'activité ancienne de l'Hérault, coulant actuellement au sud-est, soit en partie à l'origine de cette sédimentation/érosion différentielle. La colline est bordée au nord-est par le ruisseau de Candaurade (NGF 49 m), et au sud-ouest par le ruisseau de Roujac (NGF 52 m). Ces deux talwegs (bassins versants perpendiculaires à l'Hérault) sont de nos jours actifs par temps de pluies.

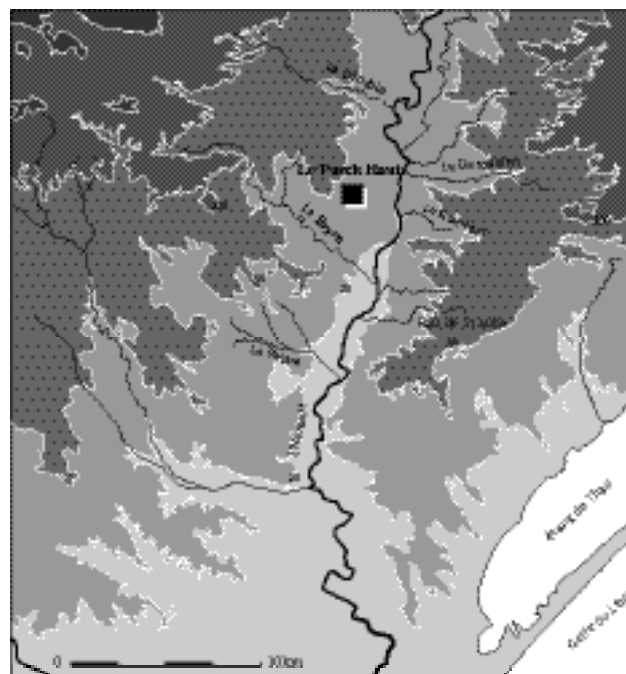


Fig. 1 : Situation du site du Puech Haut dans la moyenne vallée de l'Hérault (fond de carte Albane Burens, collège de France UMR 8555).

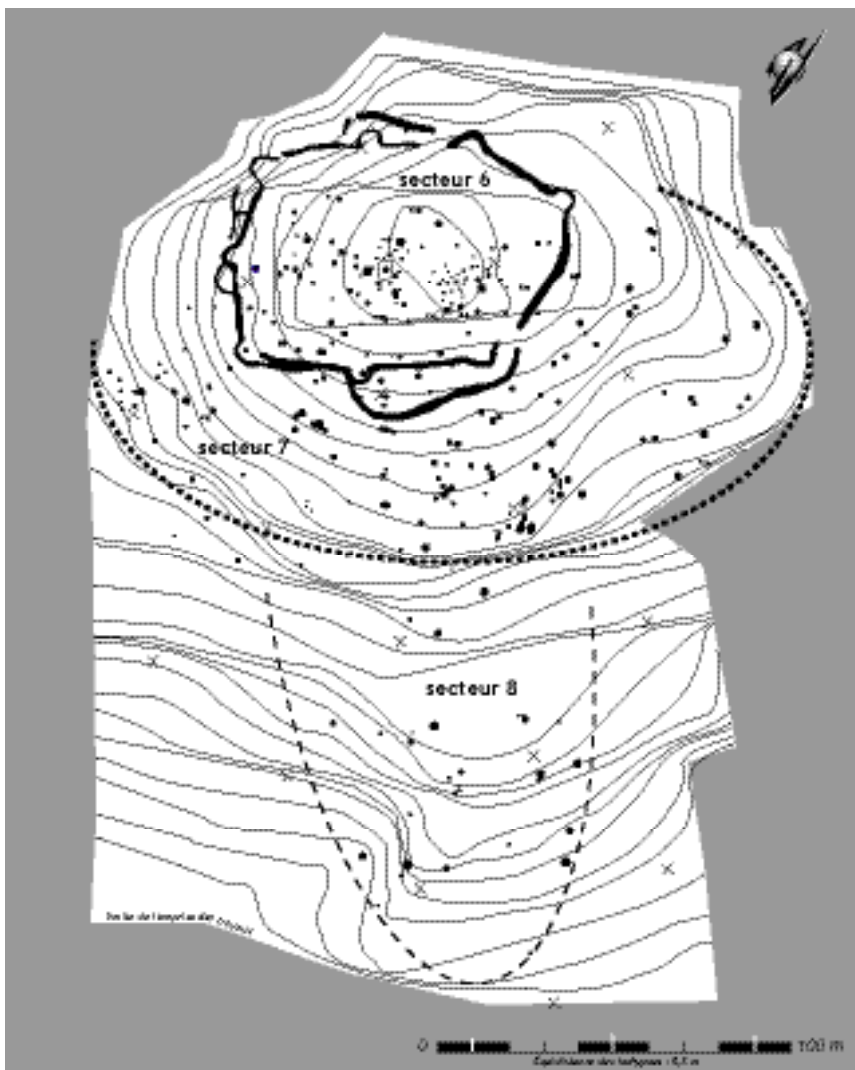


Fig. 2 : Plan des structures néolithiques du Puech Haut et position des différents secteurs auxquels elles correspondent

2. LES ACQUIS DE LA FOUILLE

L'opération archéologique a été menée sur une surface légèrement supérieure à 2 hectares, ayant exclusivement livré des structures en creux : creusements linéaires correspondant à des fossés, fosses ponctuelles témoignant de l'implantation d'aménagements domestiques de types silos, cuvettes et trous de poteau. Au total, près de 280 structures ont été mises au jour tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'espace ceinturé par les fossés (fig. 2). L'analyse des ensembles céramiques constitue pour l'heure l'unique alternative à la définition du phasage chronologique de l'occupation. Les caractères d'une partie du mobilier se rapportent sans conteste au Néolithique final ; ils permettent d'avancer l'hypothèse d'une première occupation du site à l'extrême fin du 4^e millénaire avant notre ère. Un nombre élevé de structures domestiques a livré un mobilier, constitué de céra-

miques ornées de pastilles au repoussé, suggérant une occupation autour du début du 3^e millénaire avant notre ère. D'autres dépotoirs, situés notamment dans les fossés, regorgent de formes carénées et de décors plastiques, reflétant par là même une perdurance de l'occupation durant le Chalcolithique, soit vers la fin de la première moitié du 3^e millénaire avant notre ère. Enfin, la présence sporadique de zones dépotoirs constitués de céramiques de type campaniforme, au sommet du comblement des fossés, induit la présence d'une probable réoccupation du lieu durant la seconde moitié du 3^e millénaire. On s'attachera à souligner qu'aucune structure domestique n'a pu être attribuée à cette ultime fréquentation du Puech Haut. Ce bref état des lieux traduit une occupation inscrite dans la longue durée, dans une fourchette chronologique qui occupe à minima la première moitié du 3^e millénaire avant notre ère. L'occupation humaine du Puech Haut ne peut être considérée comme unique ; la juxtaposition de nombreuses structures témoigne de la succession d'habitats aux formes différentes.

3. LE PLAN GÉNÉRAL DE L'ENCEINTE

L'occupation néolithique du Puech Haut se singularise par l'appropriation d'une topographie particulière. La colline présente en effet un relief contrasté, à plate-forme sommitale légèrement bombée. Au sud, les pentes adoucies sont

entaillées par deux petits vallons qui assurent un drainage des eaux de ruissellement. Si à l'est le versant est peu marqué, on observe à l'ouest un dénivelé plus important et régulier. Le versant nord est quant à lui matérialisé par une rupture topographique majeure ; la pente y est forte et le relief naturellement marqué.

L'édification de lignes de fossoyages a largement tiré parti des spécificités de cette topographie, dont la partie sommitale s'inscrit dans un hexagone. Le plan cumulé des différents dispositifs de limitation de l'espace, au fil des occupations, s'intègre ainsi dans ce cadre prédéfini (fig. 2). La structuration du plan est dictée par les développements semi-circulaires des fossés formant des " bastions ". Ce terme, bien qu'impropre, car habituellement appliqué aux architectures en élévation, caractérise néanmoins un dispositif de " fortification faisant saillie sur l'enceinte d'une place forte " (définition du Petit

Robert). Au nombre de 8, ces structures ne répondent pas à une disposition aléatoire mais participent d'une réelle stratégie d'élaboration du plan. Certains bastions sont en effet disposés en vis-à-vis, de manière à former des symétriques : c'est le cas des structures 3 et 5, 2 et 6, 1 et 7. Tout porte à croire que leur implantation a été déterminée en amont du travail d'excavation. De la même manière, la position des structures 2 et 6, situées légèrement en retrait de l'axe déterminé par les structures d'angle (1 et 3 ; 5 et 7), accredit l'hypothèse d'un plan préétabli. L'emplacement de la structure 8 semble, quant à lui, déterminé par une volonté d'exploiter au mieux la surface plane circonscrite par l'hexagone précédemment décrit. De la même manière, la position des portes révèle une gestion particulièrement raisonnée du plan. Les deux portes principales sont positionnées en vis-à-vis, alors que deux petits dispositifs sont disposés aux angles nord-ouest et sud-ouest de l'enceinte.

4. CHRONOLOGIE DES ENCEINTES

Dès le décapage, le caractère non aléatoire, du plan de dispersion des structures fossoyées semblait traduire une gestion raisonnée de l'espace domestique, sans pour autant exclure, l'hypothèse très tôt retenue, de la dimension chronologique des occupations révélées. Au moment du décapage superficiel des horizons archéologiques, des différences notables dans la nature des remplissages suggéraient l'existence de structures imbriquées (fig. 2). La variabilité des remplissages et les différences morphologiques des fossés ont permis d'individualiser les segments de fossés les plus cohérents. L'analyse du plan général permet dès lors de mieux appréhender l'évolution de la structure et les transformations du plan des enceintes au fil des occupations.

4.1. Une enceinte palissadée ?

Les traces de l'enceinte primitive sont rares (fig. 3). Seuls deux segments de fossés ont révélé des creusements étroits et peu profonds, s'apparentant à des tranchées de palissade. La dynamique de comblement, constituée d'un matériel aux caractères très proches de celui de l'encaissant, révèle une structure dont le comblement a été rapide. La présence de quelques blocs et d'un trou de poteau accredit l'hypothèse de l'implantation d'une palissade. Ces deux segments de tranchée de fondation sont l'un comme l'autre recoupés par des fossés au profil en V. En raison de l'absence de mobilier archéologique, et dans l'attente de datations absolues, se seul indice permet d'arguer l'antériorité du dispositif palissadé sur un du système de délimitation de l'habitat fossoyé.

L'hypothèse de la mise en place d'une enceinte palissadée dès la phase primitive de l'occupation du Puech devra être confrontée à l'étude de la distribution des structures domestiques contemporaines, dont on ignore encore la localisation à l'intérieur ou à l'extérieur de la zone ceinturée.

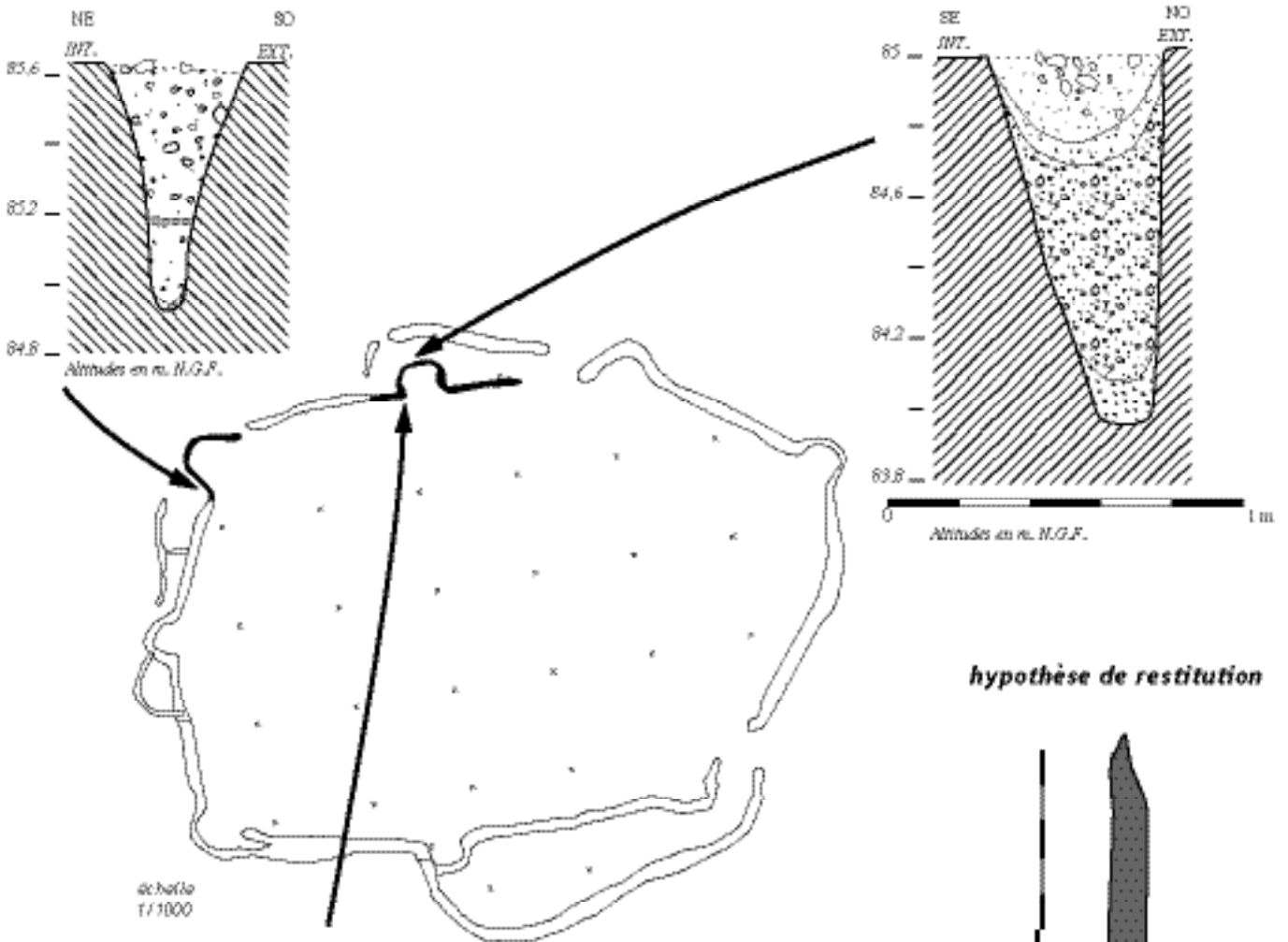
4.2. Une enceinte fossoyée

Dans une seconde étape, la morphologie de l'enceinte s'affirme par le creusement d'un large fossé recoupant partiellement le tracé initial (fig. 4). Lors de cette phase, la structure adopte sa forme définitive. Le plan est régi par l'emplacement de bastions et par l'implantation de quatre portes. Deux antennes ont été adjointes au dispositif primitif, dans le but probable de renforcer les portes principales. Les fossés possèdent une morphologie très variable. Si la plupart d'entre eux présente un creusement au profil en V évasé, d'autres forment un U aux parois verticales. Les dynamiques de remplissage traduisent un comblement opéré en milieu ouvert et impliquent la remobilisation de matériaux préalablement excavés, suggérant par là même la présence d'une levée de terre sur la partie interne de l'enceinte.

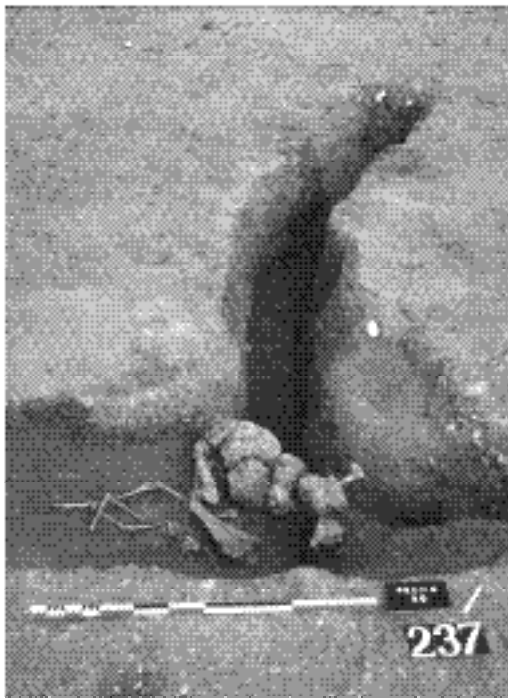
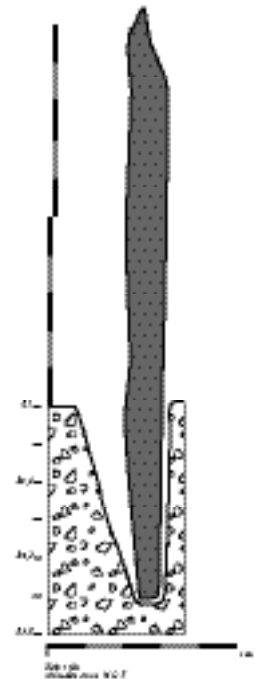
D'un point de vue chronologique, le mobilier mis au jour dans les fossés attribuables à cette seconde occupation est indigent. La présence de décors de pastilles au repoussé, ou de céramiques portant préhensions ou cordons superposés permet d'attribuer cette phase au début du 3^e millénaire avant notre ère. Elle peut être mise en relation avec une intensification de l'habitat qui se matérialise par le creusement de nombreux silos et fosses.

4.3. Une enceinte fortifiée

Le plan de l'enceinte connaît ensuite un profond bouleversement via la suppression de l'une des petites portes et l'accroissement de la surface enclose (fig. 5). L'une des antennes est alors reliée à un bastion et forme une excroissance. Si le plan de l'enceinte se trouve partiellement modifié, la structure même du dispositif de délimitation connaît également une évolution. Les fossés sont partiellement recreusés, leur profil en V est plus abrupt, les dynamiques de remplissage différent. La présence de nombreux blocs calcaires, formant parfois des amas denses et homogènes, impliquerait l'existence initiale d'une structure en élévation, effondrée dans le fossé. Certaines coupes illustrent ce phénomène par le pendage des blocs et la formation d'accumulations en «pile d'assiette» qui révèle la présence d'un parement. L'enceinte pouvait constituer un véritable rempart de pierres et de terre dont l'élévation peut être estimée à plus de 1,60 m. Des portions de fossés, qui ne revêtaient alors plus aucune fonction de délimitation, servent de dépotoirs. Le riche mobilier issu de leur remplissage est constitué de formes souvent carénées et ornées de décors plastiques (impressions digitées, incisions). D'un point de vue stylistique, ce mobilier peut être rapproché de nombreux sites de la vallée de l'Hérault, dont celui des Hermes à Bélarga (Carozza 2000) pour lequel nous possédons une datation correspondant au milieu du 3^e millénaire avant notre ère. Les premiers éléments de réflexion en notre possession nous incitent à formuler l'hypothèse de la transformation du statut du site, trans



hypothèse de restitution



Le creusement s'apparente dans certains secteurs à une tranchée étroite et profonde qui, par sa morphologie, correspond probablement à l'emplacement d'une palissade.

En raison des transformations et des recreusements postérieurs au Néolithique final, seules quelques portions de l'emplacement du tracé de la palissade sont conservés.

Dès cette première phase, le tracé de l'enceinte est déterminé par un plan précis, fondé sur l'emplacement de portes et de "bastions".

photo Pascal Druelle AFAN

Fig. 3 : Une enceinte palissadée . Localisation des tranchées de fondation attestées de la palissade, vues en coupe de deux section et restitution probable (dessin Laurent Cordier AFAN).

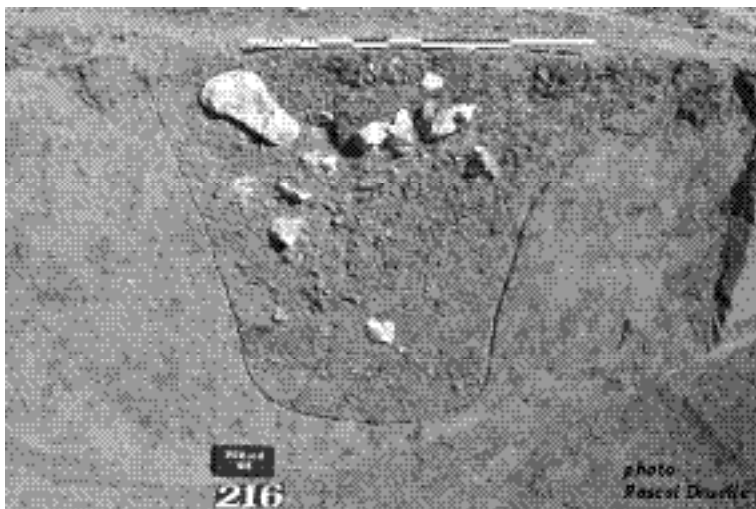
formation notamment perceptible dans l'édification d'une véritable fortification.

4.4. Une fréquentation campaniforme

L'effondrement massif du mur d'enceinte marque l'abandon du site. La structure est totalement ruinée ; les fossés sont comblés par les effondrements du rempart. Ponctuellement, on observe la présence de dépôts de mobilier campaniforme au sein de fossés formant encore de légères dépressions visibles dans le paysage (fig. 6). La nature des dépôts, constitués de céramiques décorées et fortement fragmentées, de restes fauniques et d'une riche industrie lithique, induit le caractère pro-

bablement domestique de cette fréquentation, bien qu'à aucune structure contemporaine n'ait été décelée sur le site. Une modification radicale du statut du site s'opère donc au début de la seconde moitié du 3^e millénaire avant notre ère. Elle se traduit, si ce n'est par l'abandon total du site, du moins par une rupture brutale dans l'occupation du Puech.

De ponctuelles traces d'occupation, attribuables au Campaniforme, témoignent d'une fréquentation sporadique du site, apparemment affranchie de structures domestiques et architecturales patentes (maisons sur poteau, structures de stockage excavées...), mais dont les riches témoins céramiques nous incitent à soulever la question du caractère domestique de cette fréquentation.



L'enceinte palissadée qui caractérisait la première phase d'occupation est partiellement remplacée par un important fossage qui confirme le tracé initial. Ponctuellement, la structure palissadée demeure en élévation.

Le fossé présente quant à lui un creusement au profil en V ou en U aux parois abruptes. Le remplissage est constitué d'horizons détritiques issus de l'altération des parois.

Le plan de l'enceinte est partiellement modifié. On note notamment l'adjonction "d'antennes" qui viennent renforcer les deux dispositifs d'entrée principaux.

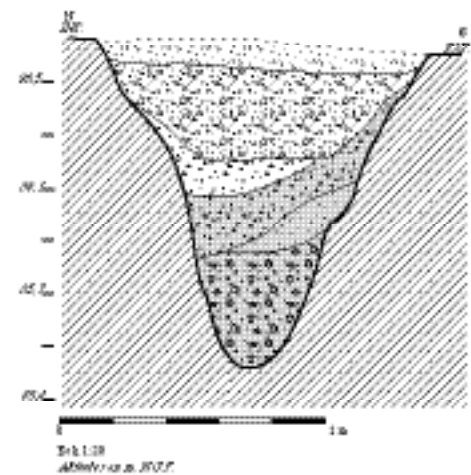
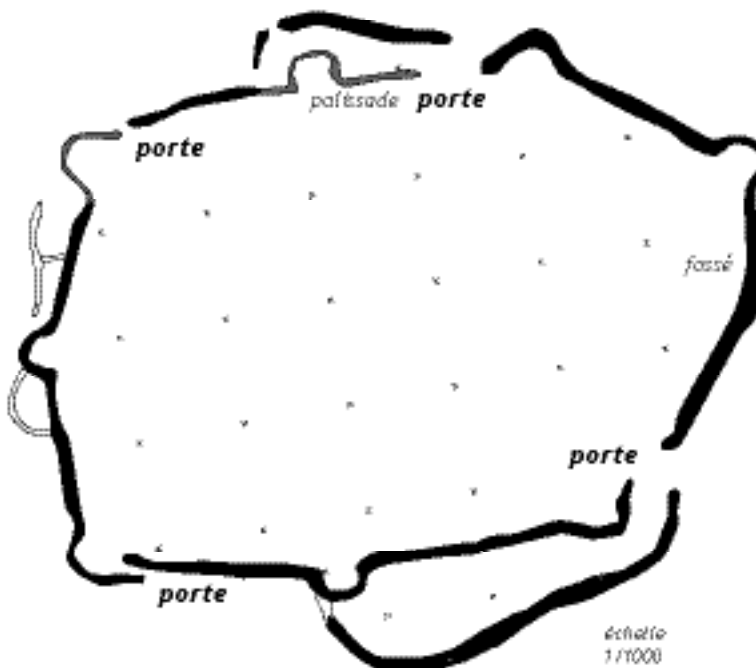


Fig. 4 : Une enceinte fossoyée. Localisation des fossés correspondant à la seconde phase d'occupation du Puech Haut (dessin Laurent Cordier AFAN).

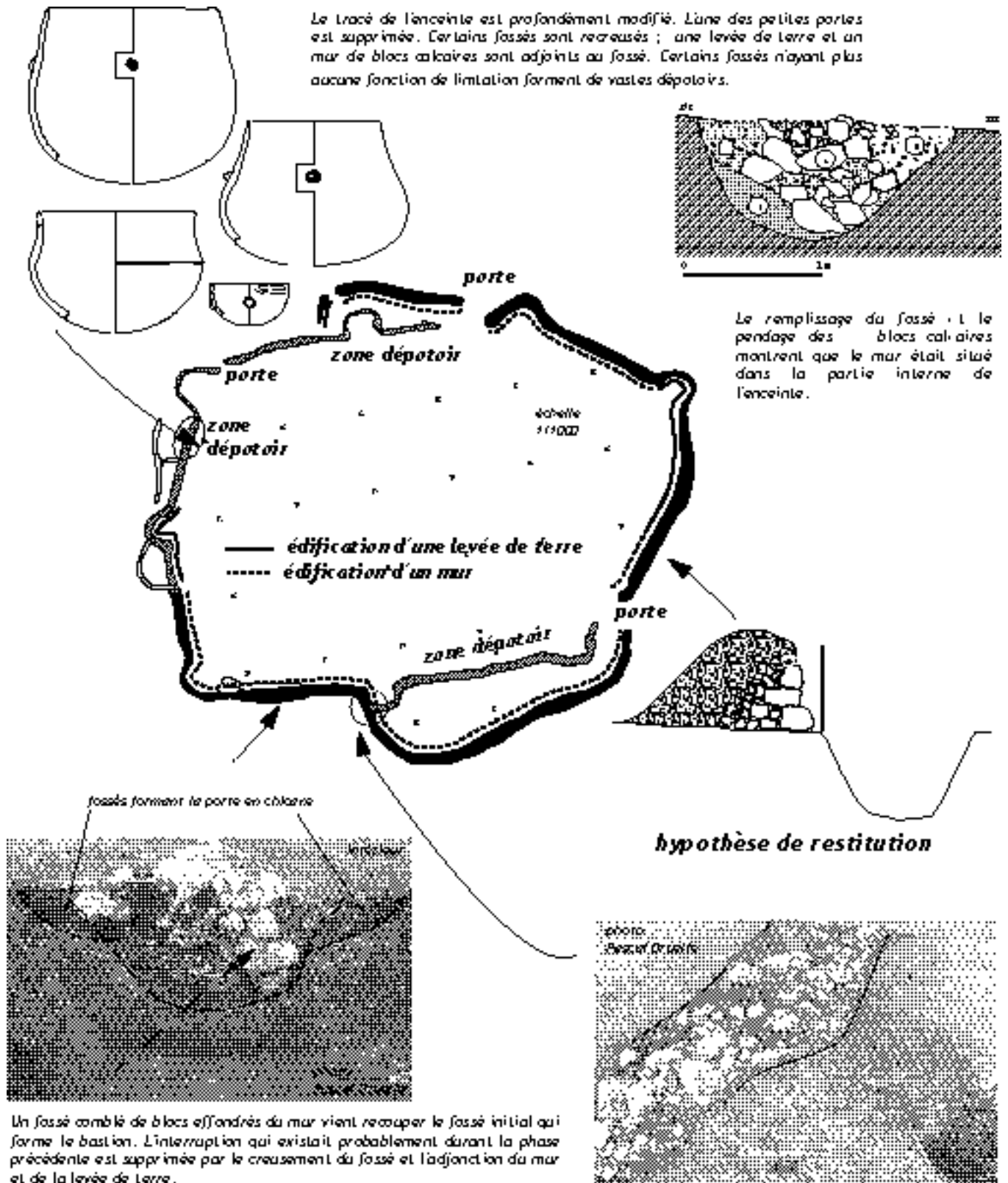
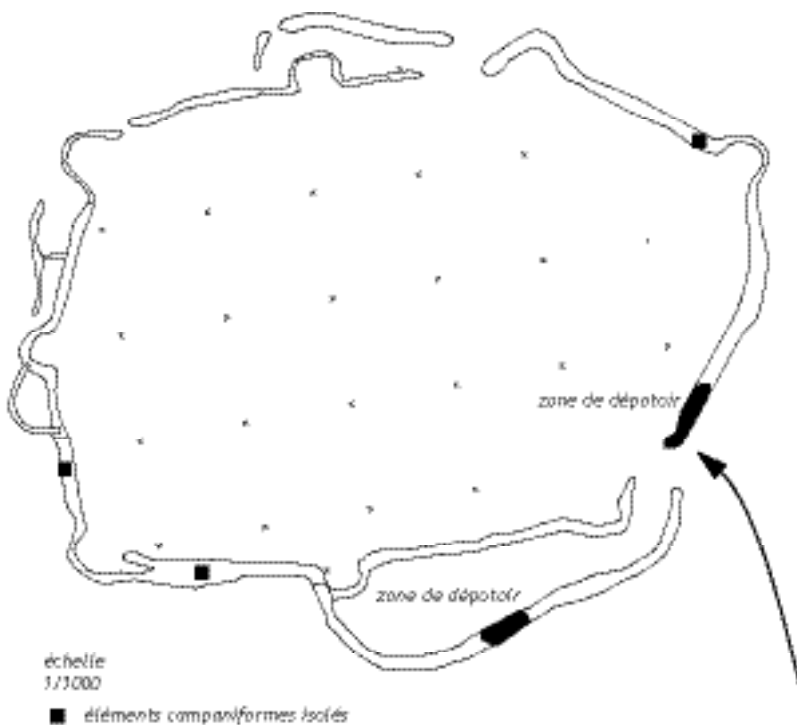


Fig. 5 : Une enceinte fortifiée. Localisation des portions de fossé doublées par un rempart de pierres et/ou de terre. Cette structure correspond à la troisième phase d'occupation du site (dessin Laurent Cordier AFAN).

Fig. 6 : Une fréquentation campaniforme. Localisation des témoins campaniformes mis au jour dans le remplissage sommital des fossés (dessin Laurent Cordier AFAN).



Alors que le fossé est presque totalement comblé et que la fortification est totalement démantelée, les horizons superficiels de certaines portions du fossé ont livré des mobiliers campaniformes. Les témoignages relevant de cette période sont concentrés. Ils se présentent alors sous la forme d'une couche puissante comprenant de nombreuses céramiques décorées.

Le statut de cette "réoccupation" demeure difficile à déterminer. Aucun témoin contemporain n'a en effet pu être mis en évidence ailleurs sur le site.

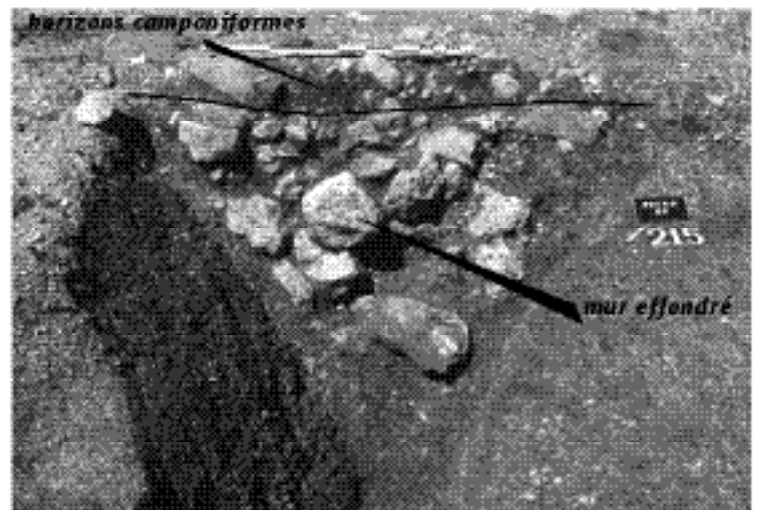
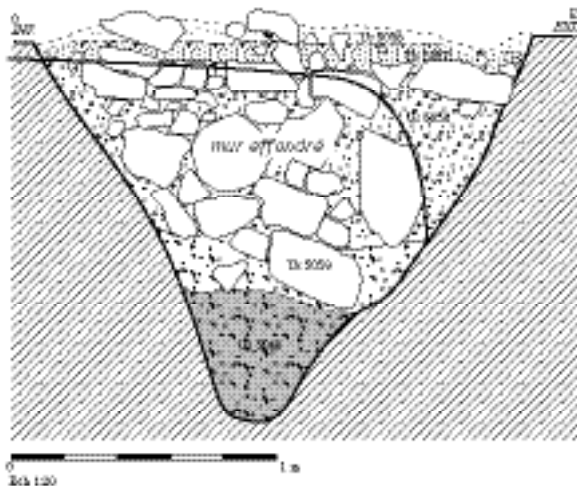


photo
Pascal Druelle

5. EN FORME DE CONCLUSION

La modification des dispositifs de délimitation et de fortification des habitats du Néolithique final et du Chalcolithique du Puech Haut, tant dans leur tracé que dans leur aspect plus symbolique que fonctionnel, dénote la profonde mutation du statut du site, opérée par une communauté humaine dont nous percevons ici l'évolution dans la longue durée. Si le plan des enceintes successives a connu de multiples transformations, la trame initiale n'en a pas pour autant été dénaturée. Ce principe de permanence est notamment perceptible dans le maintien des dispositifs d'entrée et bastions à leur emplacement originel. La modification des systèmes de délimitation de l'habitat s'est d'abord

opérée vers un modèle plus structuré pour aboutir à l'érection d'une véritable fortification à forte valeur symbolique.

Cette lente mutation traduit, dès la fin du 4^e millénaire, et au cours de la première moitié du 3^e millénaire avant notre ère, une profonde évolution des pratiques sociales et économiques et des formes de l'appropriation de l'espace par un contrôle croissant du territoire.

La fouille du site du Puech Haut nous offre la possibilité d'exploiter un référentiel susceptible de modifier notre perception de la séquence chrono-culturelle connue en Languedoc central et de modéliser, à l'échelle d'un plus vaste territoire, le processus de mutation des sociétés à l'aube de la métallurgie naissante.

NOTES

* AFAN/UMR 8555 Toulouse

** AFAN Méditerranée

*** AFAN/UMR 6636 Aix-en-Provence

Remerciements : Les auteurs tiennent à remercier le Service Régional de

l'Archéologie (DRAC de Languedoc-Roussillon) en la personne d'Alain Chartrain ; l'ensemble de la coordination AFAN-A75 ainsi que la Direction Départementale de l'Équipement de l'Hérault pour leur soutien.

BIBLIOGRAPHIE

Ambert Barges 1991 : P. Ambert et H. Barge, Les mines préhistoriques de Cabrières (Hérault). Leur importance pour la métallurgie chalcolithique languedocienne. In : C. Eluère et J.-P. Mohen dir., *Découverte du métal*, Paris, Picard, coll. « Millénaires », p. 259-277.

Ambert, Carozza 1996 : P. Ambert et L. Carozza, Origine et développement de la première métallurgie française : état de la question. In : *Archéologie en Languedoc*, 20, 1996-1, Cabrières et le contexte régional du développement de la première métallurgie du cuivre en France (3^e millénaire av. J.-C.), p. 43-56.

Carozza 2000 : L. Carozza, Economie et territoire au début de la métallurgie dans la Moyenne Vallée de l'Hérault : émergence d'une problématique. In : M. Leduc, N. Valdeyron et J. Vaquer dir., *Sociétés et espaces*, Rencontres Méridionales de Préhistoire récente, 3^e session, Toulouse 1998, Archives d'Ecologie Préhistorique (Ed.), p. 157-175.

Espérou 1981 : J.-L. Espérou, *La structure minière de Roque Fenestre, Cabrières (Hérault)*. Mémoire de DEA, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1981.

Espérou 1993 : J.-L. Espérou, La structure métallurgique chalcolithique de Roque-Fenestre (Cabrières, Hérault). *Archéologie en Languedoc* 1993 n°17, p. 32-46.

Gascó Guthertz 1986 : J. Gascó et X. Guthertz, Origine et structure du Néolithique final en Languedoc méditerranéen : la céramique. In : J.-P. Demoule, J. Guilaine dir., *Le Néolithique de la France*, Picard 1986, p. 379-390.

Guilaine 1990 : J. Guilaine, Colloque. In : C. Eluère et J.-P. Mohen dir., *Découverte du métal*, Paris, Picard, coll. « Millé-

naires », p. 259-277.

Guilaine et al. 1989 : J. Guilaine, J. Coularou, F. Bricès et C. Rivenq, L'habitat néolithique de Roquemengarde (Saint-Pons-de-Mauchiers, Hérault) Premiers éléments sur le dispositif d'enceinte. In : A. d'Anna et X. Guthertz dir., *Enceintes, habitats ceinturés et habitats perchés du Néolithique au Bronze ancien, dans le sud de la France et les régions voisines*, Mémoire de la société Languedocienne de Préhistoire n°2, p. 21-29.

Guthertz 1990 : X. Guthertz, Ferrières et fontbousse : histoire et devenir de deux concepts. In : J. Guilaine et X. Guthertz dir., *Autour de Jean Arnal*, Premières Communautés Paysannes 1990, p. 233-250.

Guthertz Jallot 1995 : X. Guthertz et L. Jallot, Le Néolithique final du Languedoc méditerranéen. In : *Chronologies néolithiques*, actes du colloque d'Ambérieu en Bugey, XI^e rencontre sur le Néolithique de la région Rhône-Alpes, Société Préhistorique Rhodanienne, p. 321-263.

Guthertz, Jallot 1995 : X. Guthertz et L. Jallot, Approche géo-culturelle des pays fontbuxiens. In : J. Vaquer dir., *Le néolithique du nord-ouest Méditerranéen*, actes du 24^e Congrès Préhistorique de France, Carcassonne 1994, Société Préhistorique Française, Paris 1995, p. 161-174.

Janin 1989 : T. Janin, *Le Néolithique de la moyenne vallée de l'Hérault*. Mémoire de Maîtrise, Université de Montpellier III, 140 p.

Vignaud 1998 : A. Vignaud, A 75, tronçon Clermont-l'Hérault/Pézenas — le Puech Haut, un habitat fossoyé du Néolithique final/Chalcolithique, DFS d'évaluation archéologique, AFAN Méditerranée – SRA Languedoc Roussillon, 1998, 54 p. 23 fig.